

Formulaire

DÉCLARATION ANNUELLE

SYSTÈMES DE TRAITEMENT UV

ANNEXE 1 – RÈGLEMENT 697-00-2012

Nom du propriétaire :			
Adresse de l'immeuble où se situe le système de traitement UV :			
Code postal :		Téléphone :	

Nom du fabricant ou fournisseur du système de traitement UV :			
Adresse :			
Code postal :		Téléphone :	
Capacité du système :		Date installation :	
Nom et coordonnées du mandataire à qui la Ville de Saint-Amable a confié le contrat d'entretien du système	<input type="checkbox"/> Même que fabricant ou fournisseur		
	<input type="checkbox"/> Autre : _____		

Date de la dernière vidange de la fosse septique :	
--	--

En signant le présent formulaire, je déclare que j'ai pris connaissance du guide ou des directives d'utilisation du fabricant du système de traitement UV et des exigences du règlement numéro 697-00-2012 et je m'engage à respecter les exigences qui y sont inscrites ou mentionnées.

Sans restreindre ce qui précède :

- je reconnais que le contrat d'entretien, d'échantillonnage ou de réparation du système de traitement UV est accordé par la Ville à un fournisseur dûment qualifié et je devrai acquitter tous les frais inhérents à ces travaux;
- je m'engage à informer la Ville de tout dysfonctionnement du système de traitement UV;
- je m'engage à informer la Ville advenant la vente de mon immeuble en cours d'année;
- je reconnais que la Ville n'a aucune responsabilité quant à la performance du système de traitement ni quant à la fiabilité, les coûts d'entretien et la disponibilité de pièces de remplacement d'un tel système;
- je m'engage à faire vidanger ma fosse septique au moins une fois tous les 2 ans, comme le prévoit le règlement Q-2, r.22.

Signature du propriétaire : _____ Date : _____

À L'USAGE DU SERVICE DE L'URBANISME SEULEMENT	
N° MATRICULE DE L'IMMEUBLE : _____	DATE DE RÉCEPTION : _____